L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 FEVRIER 1868 Entre les rues Bienville et Conti

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré	$12 net	$22 net	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	38 "	50 "	80 "	125 "
Trois "	30 "	53 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 7 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le shérif—A 10 1/2 heures, sur les lieux, le fonds d'un café à l'angle des rues Tchoupitoulas et Julia.

Par S. Guinault—A 11 heures, à son magasin d'encan, 20 douzaines de chaises, meubles, verrerie, faïence, etc.

Par O. Valeton—A midi, rue Bourgogne près Toulouse, un lot de parfumeries.

Par C. E. Fortier—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre situé dans le Nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Annette, Urquhart, St Bernard et Morales, avec des bâtisses.

Par A. Felber—Au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc.

Par Hoffman, Marks & Co.—A midi, à leur salle d'encan, du coton blanc et des indiennes avariés à bord du steamer Général Sedgwick. Aussi, marchandises sèches et lingerie.

Par G. Lessmont—Au No 69 de la rue de Chartres, un lot de marchandises de printemps, sans réserve.

Par Louis Stern & Co—Au No 36 de la rue du Camp 450 caisses bottes, souliers et brodequins, sans réserve.

Par Montgomery, Bros. & Co—A 10 heures, au No 133 de la rue Baronne, le contenu du café, tables, chaises, glaces, gravures, comptoirs, etc., et deux beaux billards.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin. 93 Vieille Levée.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

☞ Les marchands et autres sont invités à lire l'annonce de Ch. T. NASH.

Affaires Municipales.

La destitution du commissaire des rues Baker, par ordre du général Hancock, est une satisfaction donnée à l'opinion publique qui était suffisamment éclairée sur la moralité de l'administration de ce fonctionnaire. La prolongation de l'enquête, dans les conditions où elle se faisait, menaçait de devenir un scandale. Tandis que les témoins de la poursuite étaient menacés, intimidés ou destitués de leur emploi, la défense se proposait de faire entendre, pour contredire les charges déjà accablantes recueillies contre les accusés, une foule de malheureux employés qui se seraient trouvés dans l'alternative ou de perdre le pain de leur famille ou de réciter les dépositions qu'on leur aurait dictées. Actuellement, les fonctionnaires accusés de prévarication sont dépouillés de l'influence que leur position leur donnait, l'affaire déférée à la justice ordinaire sera jugée impartialement sur des témoignages qui pourront être donnés librement.

Le général Hancock a fait un acte de haute justice et il s'est acquis par là un nouveau titre à la reconnaissance de la communauté.

Plusieurs de nos confrères profitent de cette occasion, pour demander, comme nous l'avons fait nous-même à plusieurs reprises, la destitution de l'administration actuelle. Deux d'entr'eux proposent que le général ait recours au système suivi pendant l'occupation militaire, et qui consiste à faire régir les affaires de la ville par une simple commission municipale.

Ce système aurait évidemment l'avantage d'être plus économique. La responsabilité serait moins divisée et par conséquent plus grande. La diminution des rouages administratifs faciliterait les décisions et activerait l'exécution des réformes à adopter. Aux circonstances exceptionnelles il faut des mesures exceptionnelles. D'ailleurs, le système des deux chambres, utile, dans le mécanisme du gouvernement général, est loin d'avoir les mêmes avantages dans le gouvernement municipal. Il n'a jamais empêché la corruption et les fraudes; l'histoire des grandes villes américaines semble, au contraire, établir qu'il les a facilitées. Aucune considération de fait ne forme donc objection à l'adoption de la mesure proposée. En existe-t-il en droit?

Si l'administration actuelle eût été élue par le peuple, nous concevrions que le général Hancock se fît scrupule de la destituer. Mais il n'en est rien; le maire, les conseils et les fonctionnaires municipaux sont tous des créatures de l'autorité militaire. En les destituant, le commandant actuel ne ferait que révoquer un ordre émanant du même quartier-général, et il peut invoquer pour ce faire, et à plus juste titre, des motifs identiques à ceux que le général Sheridan avait allégués, c'est-à-dire la mauvaise administration des affaires municipales, la dilapidation des finances et la ruine du crédit de la ville.

Ce premier point établi, il n'y a plus qu'à examiner si le général peut, sans violer les principes posés par lui, substituer une commission aux deux conseils indiqués par la charte. Si une nouvelle élection était permise suivant les prescriptions de cette charte, alors, nous comprendrions que le commandant militaire se crût lié par ces prescriptions. Mais une élection n'est pas plus permise maintenant qu'elle ne le sera dans deux mois à l'expiration du terme pour lequel avaient été élus les fonctionnaires destitués par M. Sheridan. La difficulté de trouver un assez grand nombre de citoyens, capables et honorables, qui puissent prêter le serment d'épreuve, est un obstacle à la constitution de deux nouveaux conseils avec le nombre de membres prescrit par la charte. Ces circonstances nous paraissent donc suffisantes pour justifier une infraction de forme à cette charte, infraction qui n'est pas plus grave que la nomination d'un maire par l'autorité militaire.

Mais ce n'est là qu'une question de forme. Le point important, c'est que l'administration actuelle fasse place à une nouvelle composée d'hommes choisis parmi les citoyens les plus éminents et les plus capables, à une administration qui devra aviser au plus tôt à tirer la ville de ses embarras financiers et à remédier à la dépréciation des billets de ville qui grève d'une taxe très lourde quoiqu'indirecte la population entière de la Nouvelle-Orléans. Voilà ce que demande par la voix de la presse tout une communauté indignement exploitée.

LES ECOLES PUBLIQUES.

La seule mesure économique adoptée par les conseils et à laquelle nous puissions donner notre approbation sans réserve, est celle qui réduit le budget des écoles publiques de $430,000 à $240,000. C'est une économie de près de 200,000 piastres; et nous espérons qu'elle sera maintenue malgré tous les efforts qu'on pourra faire pour obtenir de nouvelles allocations. Si la somme votée ne suffit pas pour l'entretien des écoles, qu'on exige une piastre par mois de chaque élève. Il y en a 18,000; cela fera 180,000 piastres à ajouter aux $240,000 alloués ou un total de $420,000 par an. Nous l'avons dit maintes fois, une ville en état de banqueroute n'a pas le droit de faire des libéralités avec l'argent de ses créanciers ou celui des contribuables. D'ailleurs, il n'y a pas de famille qui ne perde plus de dix piastres par an par la dépréciation des billets de ville, et qui ne gagnerait à l'adoption d'un système de réforme qui aurait pour résultat de racheter la circulation municipale ou de la rétablir au pair avec la monnaie nationale. Qu'on réduise de moitié chaque chapitre des dépenses et le crédit de la ville sera vite relevé. Mais si nos confrères qui prêchent les réformes, jettent les hauts cris à la première réduction qu'on veut opérer, on ne sortira jamais d'embarras.

Théâtre de l'Opéra.

Grâce à la vapeur, ce n'est plus un problème que de faire marcher un navire contre vent et marée; mais c'en est encore un que de faire marcher un théâtre contre misère et mauvais temps. Quand la pluie vient ajouter un argument de plus aux raisons d'économie qui engagent les gens à rester chez eux, il faut que l'affiche ait de singulières attractions pour qu'une salle de théâtre ne soit pas complètement vide. Et, cependant, grâce aux incessants efforts de MM Alhaiza et Calabrési pour varier leurs spectacles et pour attirer cette coquette difficile à séduire qu'on appelle la foule, nous avons vu, depuis quinze jours, même par les pluies les plus torrentielles, un nombre respectable de spectateurs fidèles braver tout pour encourager les artistes de leur présence. Pour de vrais dilettanti, il n'y a pas d'averse qui tienne quand il s'agit d'entendre les *Huguenots* et *Robert-le-Diable*, et pas de raison d'économie qui puisse empêcher des gens accablés de soucis de venir chercher quelques heures de distraction au milieu des héros d'Homère si agréablement parodiés par les compagnons de la belle Hélène. Certes, il y a eu des jours où les recettes n'ont pas été grosses, mais, enfin, il y avait un public, et un public dont l'enthousiasme était en raison inverse de la température. Heureusement, le soleil a reparu sur l'horizon. Espérons que notre tribut ayant été bien et dûment payé à l'hiver, cet insolite visiteur, apporté par le vent du Nord, nous débarrassera de ses frimas et de ses giboulées!

La semaine théâtrale s'est ouverte par une œuvre qui, pour la scène française, a toute la saveur d'un fruit étranger. *Jean la Poste*, ce titre tout français—bien que peu grammatical—n'indique guère, à première vue, la traduction d'une pièce irlandaise par le titre (*Arrah-na-pogue*) et par les personnages. Le drame français est, cependant, la version assez correcte du drame de Boucicault. Il a été joué avec beaucoup de succès au Théâtre de la Gaîté, à Paris; et les Parisiens l'ont d'autant plus goûté que, pour eux, l'Irlande est un pays presque légendaire et Paddy un type à peu près inconnu. Nos artistes avaient à lutter ici contre une double comparaison: un grand nombre des spectateurs ayant vu représenter *Arrah-na-pogue* par des artistes habitués à personnifier les enfants de la Verte Erin, et les autres connaissant plus ou moins les types originaux de ces descendants de la race celtique. Ils se sont tirés à leur honneur de cette épreuve difficile et ils nous ont donné quelques types heureux comme costumes et comme physionomies. La gigue a évidemment laissé à désirer, mais on ne pouvait demander mieux pour une pièce montée en quelques jours et qui n'est pas destinée à une centaine de représentations consécutives.

Le drame, en lui même, est assez bien fait, et il y a plusieurs scènes fort émouvantes, et quelques unes assez pittoresques; il y a également des caractères bien dessinés et sympathiques, que font ressortir par un assez heureux contraste les types déplaisants du dénonciateur Morgan et du major. Les dévouements ne manquent pas dans la pièce, depuis Nora Stearny qui se dévoue pour le proscrit Maccoum, son protecteur et son frère, Jean la Poste qui se sacrifie pour sa bien-aimée Nora, et le colonel O'Grady, Irlandais chevaleresque qui renonce à la promesse de mariage que lui a faite Fanny Delton en échange de la grâce de Maccoum, et qui est le seul dont le dévouement ne soit récompensé que par la satisfaction du devoir accompli. Inutile de dire que le vice, dans la personne de Morgan, est puni, et que la vertu est récompensée. Jean la Poste condamné à mort est gracié et rendu à sa femme Nora, et Maccoum épouse Fanny.

M. Seguin a déployé dans le rôle de Jean la poste ses qualités habituelles, de la vivacité et de la sensibilité; il a même su donner un certain cachet d'originalité à ce rôle qui demande pour être interprété fidèlement une connaissance approfondie du caractère irlandais. Mademoiselle Amélie Hinry a personnifié avec beaucoup de grâce et une sensibilité très dramatique le caractère de Nora Stearny, et elle s'est fait applaudir dans plusieurs scènes. Cette artiste se distingue par le naturel de son jeu et de son accent; elle s'identifie parfaitement avec la situation du personnage et elle arrive à rendre avec une vérité saisissante les scènes dramatiques de son rôle. Ces deux artistes ont été rappelés plusieurs fois.

Mademoiselle Marie Hinry a rendu avec intelligence le caractère hésitant et jaloux de Fanny Delton. Dans le rôle d'O'Grady, M. Gravier a montré une excellente tenue, et il a débité une ou deux tirades avec l'accent noble et chaleureux qu'exigeait la situation. Le rôle de Morgan a été bien interprété par M. Rosambeau qui a su rendre son personnage assez odieux et assez ridicule, pour qu'on ne regrette pas de le voir précipiter la tête la première du haut d'un rocher par la courageuse Nora. Enfin, M. Goujon a fait un amusant et pathétique sergent. Nous croyons qu'une seconde représentation de *Jean la Poste* devrait faire recette, car c'est une pièce intéressante et dramatique et qui sort du caractère ordinaire des drames français par les types qu'elle contient.

Lundi, on a donné une nouvelle audition de *Robert-le-Diable*, et tout en renouvelant nos compliments à MM. Picot et Decré, à mesdames Audibert et Seguin, nous donnerons une mention spéciale à M. Van Hufflen, qui s'est surpassé dans le rôle de Bertram par la manière magistrale dont il a chanté ce rôle. Cet artiste module chaque phrase avec une rare perfection, et plus on l'entend plus on apprécie son remarquable talent.

La *Belle Hélène* n'a pas eu moins de succès mardi, à la quatrième représentation qu'à la première, et nous croyons que, soutenue par *Don César de Bazan*, elle fera encore salle comble dimanche. Nous avons dit tout ce que nous avions à dire sur *Faust*; aussi, nous contenterons-nous de mentionner que, mercredi, mesdemoiselles Lambelé et Fanschetti, MM. Damiani, Van Hufflen et Le Chevalier s'y sont fait applaudir une fois de plus.

La représentation de la *Reine de Chypre* qui a eu lieu hier soir a été remarquablement belle. MM. Picot, Le Chevalier, Van Hufflen et Decré et mademoiselle Audibert ont droit à nos compliments les plus sincères. Le magnifique duo du troisième acte "Salut noble France" entre Lusignan et Gérard a été applaudi avec enthousiasme et bissé.

Demain soir, on donne *Si j'étais roi*, grand opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, d'Adam. Ce charmant ouvrage sera chanté par MM. Damiani, Le Chevalier, Dupin, Decré, Tholer, et par mesdames Prevost-Seguin et Gravier. Le spectacle commencera à sept heures précises à cause du bal masqué.

THÉATRE NATIONAL.—La troupe d'opéra allemand doit donner ce soir *Stradella*, opéra comique en trois actes, qui est de Flotow, l'auteur de *Martha*.

☞ Une assemblée des jeunes-gens de l'Association de Bienfaisance CRESCENT et STAR aura lieu Dimanche 9 février, à leur salle rue des Remparts.—Voir l'annonce.

Voitures, Barouches, etc.—Nous signalons au public l'établissement de Mme A. Loez, fabricant de voitures de tout genre, rue des Remparts, No 134. On verra par son annonce qu'elle est disposée à vendre à bas prix son assortiment actuel. Les acheteurs trouveront donc chez elle de grands avantages. Elle se charge de la fabrication de toute espèce de véhicule et des réparations.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

NAPLES CAPITALE.

Le programme de Naples capitale, substitué à l'autre de Rome capitale, n'est pas accepté seulement par le parti avancé dont M. et Mme Rattazzi cherchent à être aujourd'hui la personnification, mais ce programme est aussi celui d'un grand parti napolitain libéral et modéré, dont le nouveau journal le *Mediterraneo* est le principal organe.

Ce journal, qui est rédigé par des écrivains distingués, croit que le moment est venu de songer sérieusement à la situation intérieure de l'Italie, et à celle surtout des provinces méridionales.

Le *Mediterraneo*, après avoir établi que, pour le peuple, tous les grands problèmes politiques se réduisent à voir s'il est possible de sortir, enfin, des déplorables conditions qui lui ont été faites par sept années d'un gouvernement impopulaire, donne un résumé historique des diverses phases politiques du royaume de Naples.

Le but de cet article est de prouver que s'il est très difficile de constituer un Etat lorsque le peuple n'appuie pas le pouvoir, il est au contraire extrêmement aisé de fonder le bonheur et la prospérité d'un peuple, lorsque celui-ci accorde ses entières sympathies à ceux qui le gouvernent.

Le *Mediterraneo* cite comme un exemple de ce qu'il affirme, le règne de Charles III de Bourbon qui, en dix ans, sut réparer et faire oublier entièrement les douloureuses conséquences de deux cents années de vice-royauté espagnole, et il termine par ces mots: "Nous voulons en conclure que si nous avons raison de déplorer nos présentes misères, nous ne devons pas cependant désespérer de l'avenir."

ROME ET L'AVENIR.

Nous lisons dans une correspondance adressée de Rome, le 1er janvier, à la *Gazette du Midi*:

Le Saint-Père s'attend, dit-on, à de graves événements, soit qu'il puise son espoir aux sources d'en-haut, dans l'intime et prophétique conviction dont Dieu remplit quelquefois le cœur de ses élus, soit aussi qu'il ait reçu certaines communications secrètes des cabinets européens. On l'engageait dernièrement à ordonner de publiques actions de grâces pour l'intervention visible de la Providence dans les derniers événements; il répondit qu'il fallait attendre encore, parce que bientôt on aurait à remercier le Seigneur de faveurs bien plus signalées et plus inattendues.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—6 février.
CHERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	40	degrés.
Midi	50	"
3 heures P. M.	53	"
6 heures P. M.	52	"

PRISE DE POSSESSION.—Hier matin, M. Field s'est rendu au bureau du département des rues et a expliqué à M. Baker le but pour lequel il venait, ayant à la main l'ordre du général Hancock. M. Baker a répondu qu'il ne reconnaissait pas la force de cet ordre et qu'il espérait être maintenu en place sur un ordre du général Grant et qu'en attendant il retenait possession des livres et papiers.

Le général Hancock informé par M. Field de cette résistance, a fait escorter le nouveau fonctionnaire à l'Hôtel de Ville avec l'ordre précis, réitéré à M. Baker, de lui céder la place; ce qu'il a fait, et vers midi son successeur était installé au bureau du commissaire des rues où le général Grant, certes, ne fera pas revenir M. Baker quand il aura lu seulement 20 lignes de l'enquête qui le concerne.

LE SUCCESSEUR DE M. BAKER.—M. George D. Field, qui a été choisi par le général Hancock, pour remplacer M. Baker dans le département des rues, réside en cette ville depuis 25 ans, et tous ses intérêts et ceux de sa famille sont identifiés avec les intérêts du pays. Pendant nombre d'années, il a occupé des places de confiance et de responsabilité dans les grandes maisons de commerce de Sam. O Woodruff, Moulton & Co. et S. P. Whitney & Co. et il n'y a pas un négociant ou un travailleur qui n'endosse la nomination judicieuse que vient de faire le général Hancock. Ainsi, que ceux qui ne connaissent pas M. Field se rassurent. Il est certain qu'il occupera honorablement la place à laquelle il a été appelé et que lorsqu'il en sortira, ce ne sera pas devant une enquête comme celle à laquelle M. Baker a donné lieu.

LE GÉNÉRAL HANCOCK ET LE CONSEIL DE VILLE.—Le maire Heath a reçu la lettre suivante du général Hancock, relative aux délibérations du Conseil de Ville dans la séance de mardi soir. Le maire s'est conformé à la requête:

QUARTIER-GÉNÉRAL DU 5E DIST. MIL.
Bureau du Secrétaire des Affaires Civiles.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1868.

Hon. E. Heath, maire de la Nlle-Orléans.

Monsieur,—Le major-général commandant vous requiert d'envoyer à ce bureau une copie officielle des délibérations du Conseil de Ville dans la séance de jeudi soir, relative à l'élection d'un recorder pour le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans; aussi, une copie de votre message ou communication adressée par vous au Conseil à ce sujet.

Très respectueusement, votre obéissant serviteur,

R. CHANDLER,
Capitaine et assistant secrétaire pour les affaires civiles.

RÉINTÉGRATION.—Le juge Arthur Gastinel, renommé recorder du 2e District, s'est présenté hier matin devant le maire Heath et a prêté le serment requis.

LE TESTAMENT DE M. BERNARD DE MARIGNY.—Nous traduisons de l'anglais, bien qu'il ait été écrit en français, le testament de M. Bernard de Marigny, tel qu'il a été présenté, hier, à la Deuxième Cour de District.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1865.

Ceci est mon testament et ma dernière volonté. Je révoque tous mes autres testaments ou codicilles. Je nomme pour mon exécuteur testamentaire M. W. T. Hepp, lui donnant la saisine de mon bien et tous les pouvoirs nécessaires pour régler ma succession entre mes héritiers légitimes. Il trouvera dans le tiroir du milieu de mon bureau ou dans une boîte déposée à la Banque des Citoyens, les documents nécessaires pour prouver toutes mes propriétés. Mes héritiers de mon second mariage ont reçu, par actes notariés, ou en argent, tout ce qu'ils ont droit d'avoir. Je dois ceci à ma sœur, à ma fille, dix-huit cents piastres chacun, ou esclaves.

Ma femme, Mme Marigny, paraît dans l'acte seulement pour renoncer à ses droits, conformément à un jugement rendu par la Cour Suprême, qui furent exercés après sa mort par ses héritiers, en conséquence de quoi Gustave de Marigny représentant son père, Prosper Marigny, (ici il y a évidemment une omission) ont droit à recevoir dix-huit cents piastres en dehors de leur part. Je désire que mon corps repose dans la tombe de ma première femme, au vieux cimetière, faisant face au bassin Carondelet; qu'une tombe de briques, avec deux compartiments, couverte avec du ciment, soit construite.

BERNARD DE MARIGNY.

P. S. Mon petit-fils, Gustave de Marigny, est le premier ou le principal héritier de ma fille, étant le fils de Prosper de Marigny, issu de mon premier mariage avec Marie Jones. Mon exécuteur testamentaire lui remettra mes portraits de famille et les gravures représentant la famille d'Orléans; tous mes papiers de famille et correspondances et la correspondance de mes ancêtres en Louisiane et la mienne, particulièrement celle avec le duc d'Orléans, qui devint plus tard Louis Philippe, et les lettres de ce roi.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1865.
BERNARD DE MARIGNY.

VOL DE LETTRES PAR UN AGENT DE LA MALLE DES OPELOUSAS.—Hier matin, M. W. G. Monk, caissier et secrétaire au bureau de la poste, a fait arrêter W. E. Finch, employé de la ligne des Opelousas, sur l'accusation d'avoir volé des lettres enregistrées dans le sac qu'il avait apporté hier matin. Comme depuis longtemps il était suspect, M. Monk lui demanda, à son arrivée, s'il n'avait pas de lettres enregistrées, question à laquelle il répondit par la négative. Mais, malheureusement pour lui, on avait aperçu dans sa poche de côté une de ces enveloppes rouges dont on se sert pour les lettres enregistrées et cette découverte a déterminé son arrestation. Recherche faite, on a trouvé sur lui 35 lettres enregistrées. Un affidavit a donc été fait contre Finch pour vol et violation des lois de la poste en transportant des lettres non revêtues de l'enveloppe du gouvernement en dehors de la malle. Finch a fourni une caution de $5000, qui a été signée par M. McCloud de la paroisse Lafourche, et par Richard England, demeurant rue des Français, en cette ville.

ACCUSATION DE VOL.—C. M. Dolph est accusé par Félix Louchard de lui avoir volé $35 en or français et $28 en petits billets de ville. Sam Santon a été arrêté comme complice.

CONVENTION.—58e Séance.—M. Cooley demande qu'on accorde $150 au *Commercial Bulletin*, attendu qu'on avait donné $500 au *Picayune*.

Un membre demande que chacun paye ce qu'il a pris.

On s'élève contre la motion de payer le *Bulletin*. Nous ne voulons pas du *Bulletin*, dit on, de toute part. La motion est retirée.

Cromwell appelle la résolution légalisant la situation des gens non mariés, vivant ensemble et légitimant leurs enfants.

Isabelle demande que cette résolution soit déposée sur le bureau.

M. Crawford demande quelle est la question. On crie: à l'ordre. Crane qui préside ne peut l'obtenir. Il paraît qu'il n'y a pas de limite à la proposition. Toutes les personnes qui auraient vécu ensemble comme mari et femme seraient considérées comme mariées et leurs enfants comme légitimes. Les conséquences de cette loi saperaient la société dans sa base, corromprait l'honneur des familles et donnerait une licence sans frein pour renverser les lois divines et humaines. La résolution est déposée sur le bureau par une majorité écrasante.

Cromwell appelle une autre résolution relative au mariage, présentée dans le but d'arrêter le concubinage et de punir l'adultère.

Motion est faite par M. Bertonneau de déposer sur la table l'article relatif au concubinage et la motion est votée par une majorité de plus des deux tiers.

Le désordre a éclaté de nouveau dans la convention, à propos de jurés.

L'article suivant est proposé:

Art. 144—L'ordonnance de sécession de l'Etat de la Louisiane, passée le 26 janvier 1861, est par la présente déclarée nulle et de nul effet. La constitution adoptée en 1864 et toutes les constitutions antérieures de l'Etat de la Louisiane sont déclarées remplacées par cette constitution.

L'article est adopté au milieu d'innombrables coups de maillet, et la convention reprend l'œuvre de la constitution.

Les Calomnies du "Courrier Français."

Le *Moniteur de l'armée* publie la note suivante au sujet des calomnies publiées par le *Courrier français* contre des officiers de l'armée:

Le capitaine Périn servait au Mexique dans le 12e chasseurs; depuis, il est passé, par permutation, au 3e spahis, et c'est en arrivant à son corps, à Constantine, qu'il a eu connaissance des accusations mensongères et profondément injurieuses dirigées contre lui dans le *Courrier français* du 20 décembre 1867. Immédiatement il est rentré en France pour demander raison, par les armes, de l'offense faite à son honneur militaire. Cette réparation lui ayant été refusée par M. Vermorel, rédacteur en chef du *Courrier français*, plainte en diffamation a été déposée par cet officier au parquet du procureur impérial de Paris.

L'affirmation diffamatoire contre laquelle le capitaine Périn proteste de toute son énergie, et dont il est réduit à demander réparation à la justice, est ainsi conçue:

"Au 12e chasseurs à cheval, le capitaine P..., en route, à la moindre infraction de la discipline (n'avoir pas remplacé le troisième bouton perdu de sa veste, est une infraction à la discipline), ne craignait pas de faire attacher des cavaliers de son escadron à la queue de leurs chevaux et de les faire marcher ainsi. Remarquons, en passant, que deux fois ce même capitaine avait refusé de marcher à l'ennemi devant l'ennemi même."

Le capitaine Périn défie qui que ce soit de soutenir et d'appuyer d'un acte quelconque le fait, qui lui est imputé par le *Courrier français*, d'avoir ordonné d'attacher des soldats sous ses ordres à la queue des chevaux de son escadron.

Quant au refus que lui, capitaine au 12e régiment de chasseurs, chevalier de la Légion d'honneur, ancien porte-aigle au régiment de cuirassiers de la garde impériale, aurait fait *par deux fois de marcher à l'ennemi devant l'ennemi même*, le capitaine Périn y oppose, pour toute réponse, les témoignages officiels ci-après:

"Cité dans un ordre général du corps expéditionnaire du Mexique, en date du 25 décembre 1864, comme s'étant fait remarquer dans le combat de Jiguilpan, le 22 octobre précédent, où il a fait avec beaucoup de vigueur et d'à-propos une charge décisive qui a été d'un grand secours au colonel Clinchant."

Ainsi noté en 1867:

"Commandant bien son escadron, le mène à l'ennemi avec une grande bravoure.

"Proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur."

Ce qui précède répond à l'accusation de refus de marcher à l'ennemi; voici maintenant pour la question d'*humanité*:

"A obtenu, le 17 juin 1842, une médaille de sauvetage en argent pour *le courage et l'humanité* dont il a fait preuve en se précipitant au milieu des flots pour sauver des naufragés près de Saint-Valery-sur-Somme, le 10 mars 1842."

Voilà l'officier auquel le *Courrier français* n'a pas craint d'adresser l'offense la plus cruelle et la plus imméritée. La justice est saisie; nous devons attendre avec respect sa décision.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Echec probable de la Constitution dans l'Alabama.

Emigration des Nègres en Afrique.

La Convention de la Floride.

Succès de la Convention conservatrice dans la Caroline du Nord.

Nouvelles d'Europe.

Visite de Napoléon à Constantinople.

Attaque contre le roi et la reine du Portugal.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 6—Les commentaires des journaux américains sur l'arrestation de Train donnent lieu à une discussion ici dans la presse, mais le caractère en est modéré et conciliant.

Paris, 6—Farragut est à Gênes. On le reçoit partout avec une attention marquée.

Londres, 6—On a tiré sur le roi et la reine de Portugal, près de Brozza, mais sans les atteindre. Les gardes ont rendu le feu et ont tué ou blessé plusieurs des assaillants.

Napoléon a accepté l'invitation du Sultan pour visiter Constantinople.

Vienne, 6—Le *Débat* dit: la Russie aussi proteste contre l'armement de la Servie. La situation des affaires sur le Danube est menaçante.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 6—La réplique du Président à la lettre de Grant du 3 a été transmise à Grant aujourd'hui. Elle sera publiée dans quelques jours.

Le secrétaire McCulloch s'est fait mal aujourd'hui en tombant dans une rue où il y avait de la glace.

Une dépêche au *N. Y. World*, considère comme certaine la défaite de la Constitution dans l'Alabama. Cette dépêche dit que la plus forte partie des votes a été donnée et que la même proportion pour les 3 jours qui restent ferait échouer la Constitution par 25,000 votes.

Il doit y avoir une réunion de Grant, Sherman, Thomas et autres militaires distingués à Cincinnati pour arranger la Société de l'armée du Cumberland.

Le nouveau ministre anglais sera présenté au Président demain. Ceux qui comptent sur des allusions à la question de l'Alabama, seront désappointés, attendu que la présentation se passera en compliments.

CHAMBRE—Le bill relatif aux droits des citoyens américains à l'étranger, est repris.

Une allocation de $33,000,000 est rapportée pour l'armée. La discussion a établi le fait que le total des allocations pour l'année fiscale de 1868 et 69 est d'environ $276,000,000 pour les soldats et les marins.

L'allocation pour l'Académie militaire a été prise en considération. Un amendement portant qu'aucune portion ne sera payée à aucun cadet nommé pour un Etat où le cadet ne réside pas a été rejeté. L'amendement restreignant la paie aux cadets blancs a été rejeté et le bill a passé.

Le bill d'allocation civile a été repris. Le montant rapporté par le comité est de 17 millions 250 mille piastres. La Chambre s'ajourne sans aller au vote.

SÉNAT.—Un mémoire de la convention de l'Arkansas, demandant le pouvoir de révoquer les officiers d'Etat et disant que les hauts fonctionnaires sont tous ennemis du pays, est référé au comité judiciaire.

Un mémoire de Charles Schneider et de 1,500 autres citoyens de couleur de la Caroline du Nord demandant les moyens d'émigrer à Libéria est référé au comité de finance.

Le bill de reconstruction est repris.

Un bill pour envoyer un ou plusieurs officiers pour représenter les Etats Unis à l'exposition maritime est adopté.

Deux bills de finance sont rapportés et le Sénat s'ajourne.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta, 6—Convention—Une motion de reconsidérer le vote donné hier sur la mesure des secours et une autre pour substituer la constitution de 1865, avec les amendements pour le rapport des comités, ont été déposées sur bureau.

Pendant la discussion, la mort de Richardson, délégué du comté de Baldwin, est annoncée et la convention s'ajourne.

T. C. Richardson, délégué à la convention, qui avait reçu, lundi, un coup de pistolet tiré par le capitaine Timony, ci-devant de l'armée des Etats-Unis, est mort aujourd'hui à 1 heure 30 minutes P. M.

CONVENTION DE LA FLORIDE.

Tallahassee, 6—La convention délibère toujours à huis-clos, sans quorum, et a des séances de nuit. Une ordonnance a été passée qui autorise l'émission de scrip pour payer la convention. La constitution est achevée et probablement l'assemblée s'ajournera demain. Il est présumable que l'assemblée sera dissoute et probablement qu'une minorité dans laquelle se trouvent les cinq membres déclarés inéligibles Toute l'affaire a été adressée par télégraphe au général Meade.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 6—La Convention de reconstruction a encore cédé la place à la Convention pour les nominations. Le ticket d'Etat suivant a été formé. Pour gouverneur, B. B. Eggleston; lieutenant gouverneur, A. J. Jamis; secrétaire d'Etat, R. J. Alcorn; trésorier, D. M. Williams; auditeur, Wm. J. Morgan; commissaire d'école, C. W. Clarke; avocat général, T. S. Morris. Tous blancs. J. W. Stringer (c), a reçu 25 votes pour la place d'auditeur après un éloquent appel par Gibbs en sa faveur pour raison politique. La Convention est en cette séance.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 6—Convention. La clause relative au gouvernement, exigeant qu'il soit citoyen des Etats-Unis depuis 10 ans et de la Virginie depuis 3, a été adoptée.

Un amendement pour déclarer inéligible aux emplois quiconque a aidé la rebellion a été battu par une majorité décisive. Un autre amendement pour insérer le mot "blanc" dans la clause a été rejeté.

Plusieurs autres sections, sans différence matérielle avec l'ancienne constitution, ont été adoptées.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU NORD.

Raleigh, 6.—La convention, aujourd'hui, a passé le bill de taxe pour le paiement des membres. Aussi une résolution requérant le général Canby d'émettre un ordre prohibant la vente et le sacrifice des propriétés maintenant sous exécution.

L'article de la constitution sur le gouverneur et les officiers exécutifs de l'Etat a été amendé de manière à donner à leur élection un terme de quatre années.

La convention conservatrice a reçu, aujourd'hui, quantité de délégués et de visiteurs. Le rapport du comité pour l'organisation en vue de la prochaine élection a été adopté et il est considéré comme simple, mais efficace.

La plate-forme comprend seulement les questions actuelles et s'oppose principalement au suffrage des nègres.

L'opinion commune est que le gouverneur Vance s'est surpassé dans son discours d'aujourd'hui à la convention.

Des délégués ont été nommés à la convention nationale et démocratique.

Le gouverneur Graham, à la clôture de la convention, a fait un effort heureux. Les conservateurs sont exaltés au succès de la Convention.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU SUD.

Charleston, 6—La convention a été occupée à discuter le bill des droits. Les sept premières sections ont passé.

1. Tous les hommes sont libres et égaux. 2. L'esclavage est prohibé pour toujours. 3. Le pouvoir est dans le peuple qui a le droit de changer la forme du gouvernement. 4. Les citoyens doivent leur première allégeance au gouvernement des Etats-Unis. 5 Toute la puissance de l'Etat sera employé à combattre toute tentative ultérieure pour dissoudre l'Union. 6. On ne pourra porter atteinte au droit du peuple de se rassembler. 7. La liberté de discussion et de presse est assuré.

NOUVELLES DIVERSES.

Bureau de l'Exécutif de la Compagnie télégraphique de l'Union et de l'Ouest.

Broadway, No 45, N. York, 6 février 1868.

Les soussignés, officiers de la Compagnie télégraphique, &c., et constituant tout à la fois son comité exécutif, prennent respectueusement la liberté d'informer le public que l'assertion publiée dans le New York *Herald* du 5 et 6 février, que cette Compagnie a proposé de vendre ses lignes et ses propriétés au gouvernement des Etats-Unis pour la somme de 60 millions de dollars, est entièrement dépourvue de fondement. Aucune offre n'a été faite directement ou indirectement à qui que ce soit; personne n'a été chargé d'entreprendre aucune négociation à cet effet, et nos lignes ne seront jamais offertes en vente tant qu'elles seront confiées à la gérance des soussignés,

WILLIAM ORTON, Président.
B. R. MCALPIN, Vice-Président.
O. H. PALMER, Secrétaire et Trésorier.

Savannah, 6—La commission militaire nommée pour examiner l'affaire du maire Anderson siège toujours.

Cincinnati, 6—Les officiers de l'armée du Cumberland se sont réunis ce matin dans la salle Hopkin. Des lettres ont été reçues de plusieurs officiers proéminents et des comités ont été nommés pour la constitution, le banquet, etc.

San Francisco, 6—La Compagnie du Pacifique a fait un contrat pour niveler la route de Sacramento à Stockton en 90 jours; de là à Oakland en 6 mois.

Des avis d'Alaska au 24 janvier ont été reçus. Les officiers et les soldats de la garnison sont en bonne santé. Les Indiens sont calmes. Un agent postal est arrivé à Sitka. Les habitants demandent un service mensuel.

Le 14, un navire russe est parti pour la rivière Amoor avec tout ce qui restait de la garnison russe.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 6, au soir—Cons. et bons sans changement. L'encaisse a diminué de £504,000 à la banque d'Angleterre.

Liverpool, 6, au soir—Coton arrivé. Upland 7 7/8 à 8. Coton attendu 7 3/4 à 7 7/8. Orléans 8 1/8 à 8 1/4. Pas de changement dans les autres cotes.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 6—Coton plus actif et en hausse de 1/4 à 1/2. Vendu aujourd'hui 3200 balles. Mid. 19 1/4 à 19 1/2 fermant à cette dernière cote. Farine languissante.

New-York, 6—L'or et les fonds publics étaient fermes à la clôture. 5-20 de 1865, 109 7/8

New-York, 6—Argent en abondance. Prêts sur demande de 4 à 5. Actions fortes et en hausse. Reçu à la sous-trésorerie $1,195,000. Balance $100,083,000. 5-20 de 1862 à 111 1/2.

Augusta, 6—Coton très actif, hausse de 1/2. Mid. 17. Reçu pour la semaine 4200 balles. Vendu aujourd'hui 1856.

Savannah, 6—Coton actif à l'ouverture, et à la clôture à une hausse de 3/4. Mid. 18 1/2. Vendu aujourd'hui 2709 balles. Reçu 2443. Stock en main 60,801 balles, dont 2409 de coton longue soie.

Charleston, 6—Coton actif, en hausse de 1/2 à 3/4. Vendu 1,500 balles. Reçu 2,974. Middling 18. Reçu pendant la semaine 12,187 balles.

Mobile, 6—Coton actif à 11 1/2 pour le Middling. Vendu 3,000 balles.

Louisville, 6—Tabac ferme. Vendu 303 boucauts de 5 00 à 16 00 de commun à beau. Farine superfine 7 75. Coton 16 1/2 à 17.

St Louis, 6—Tabac actif aux pleins prix. Farine calme et sans changement. Graisse 13. Temps clair et très froid. Changement subit hier dans la nuit.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIERES.

Louisville, 6—Arrivé, le Richmond de la Nlle-Orléans. Partis, le Nick Longworth et le Richmond.

La rivière baisse lentement et charrie des glaçons, ce qui rend la navigation difficile. Temps clair. Thermomètre 21.

Vicksburg, 6—Descendant, le Continental à 8 h. A. M. Le fleuve est stationnaire.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Syracuse, 6—La Convention républicaine de l'Etat a chargé ses délégués de voter à l'unanimité pour Grant et Fenton.

Les résolutions adoptées sont très radicales et repoussent les acquisitions de terre de Seward. Tous les districts étaient représentés.

Annapolis, 6—La Législature a adopté à l'unanimité une résolution autorisant le gouverneur à délivrer un certificat à M. Hamilton pour succéder à Reverdy Johnson.

Swann a retenu le certificat d'après la loi du Bord-Oriental, concernant les sénateurs.

L'avocat-général Jones soutient la validité de l'élection de Hamilton.

Liverpool, 6, après-midi—Coton plus actif et en hausse. Mid. 7 3/4 à 7 3/8.

New-York, 6—Or 141 3/4. Coton plus ferme; mid. 19 1/2.

NOUVELLES MARITIMES.

Le navire Polar Star, capitaine Rich, était en charge à Bordeaux pour la Nouvelle Orléans, le 10 janvier.

Le navire à vapeur Cortes, parti d'ici, est arrivé à New York le 30 janvier.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Double empoisonnement

Par un mari sur sa femme et son beau-frère.

CONDAMNATION A MORT.

Il ne faudrait pas juger la Suisse uniquement d'après Gessner: elle est pastorale sans doute mais ses mœurs ne sont pas toujours vertueuses. On en eut bien la preuve, il y a deux ans lorsque se jugea à Berne le fameux procès du docteur Demme et de madame Trumpy.

Aujourd'hui, il s'agit encore d'un empoisonnement commis également par la strychnine; ce n'est plus dans une ville que nous trouvons les coupables, mais au fond des campagnes du canton de Vaud.

Les deux accusés ont quarante-trois ans à eux deux: c'est d'abord un jeune homme de vingt-quatre ans, Hély Freymond, qui après huit mois de mariage a empoisonné froidement sa jeune femme; puis c'est une jeune fille de dix-neuf ans, Louise Freymond, sa cousine, qu'il avait séduite et dont il avait continué à faire sa maîtresse après son mariage.

Hély Freymond était un jeune cultivateur que tout, jusqu'au moment des crimes, semblait recommander à l'estime publique; il avait épousé depuis quelques mois seulement Elise Ollivier, jeune fille remarquable sous tous les rapports et appartenant à une famille des plus respectables.

Après son mariage, le mari avait continué des relations coupables avec sa cousine Louise Freymond, qu'il avait séduite à 16 ans. Celle-ci voyant la femme légitime devenir enceinte aurait eu la première pensée du crime. Elle voulait surtout consommer le crime avant les couches de la jeune femme et elle fit acheter du poison par Zeli Freymond.

Ce dernier laissa empoisonner sa femme, et après qu'elle eut avalé la potion fatale partagea son lit. Toute la nuit la malheureuse femme souffrit horriblement, son mari lui donna tranquillement à boire.

Au milieu de ses douleurs, la malheureuse Elise accoucha d'un enfant qui vécut seulement quelques minutes; puis elle succomba elle-même après avoir fait un testament par lequel elle donnait à son mari la moitié de ses biens.

Sa rivale, Louise Freymond, s'applaudissait de son crime. Pendant deux nuits elle veilla le corps froid de sa victime. Elle assista au repas de deuil et osa parler aux parents désolés de celle qu'elle avait empoisonnée, et dont la mort fut un deuil public pour la contrée.

De son côté Hély Freymond n'avait pas attendu que sa femme fût enterrée pour parler à sa belle-sœur de projets qui révoltèrent celle-ci. Il avait osé lui demander si elle ne voudrait pas remplacer sa sœur en devenant sa femme.

Hély Freymond ne devait pas s'arrêter là. Il découvrit que sa belle-sœur avait un fiancé et crut que celle-ci était l'unique obstacle aux secondes noces qu'il désirait. Il décida donc la mort de Jean Mettraux, son ami d'enfance toujours être la même, le poison.

Seulement le succès cette fois ne suivit pas le crime. Cette nouvelle tentative ne fit qu'éveiller les soupçons et faire tomber le masque d'hypocrisie dont Hély Freymond avait su se revêtir. Une enquête dirigée avec habileté conduisit à la découverte de la vérité, on exhuma le cadavre de la jeune femme et l'analyse chimique révéla les traces du poison.

A l'audience, Hély Freymond a déclaré qu'il n'avait fait que céder aux sollicitations de Louise Freymond, sa cousine et sa maîtresse.

Quant à celle-ci qui paraît d'une nature épaisse et matérielle, et qui ne paraît même pas comprendre toute la gravité de l'accusation qui pèse sur elle, elle reconnaît qu'elle a eu des relations avec son cousin, qu'elle avait espéré l'épouser après la mort de sa femme légitime. Elle nie avoir pris part au crime; elle n'aurait pas donné le bonbon empoisonné, ni jeté de poison dans la potion de la victime.

Comme la jeune accusée revenait, à l'audience, sur les aveux qu'elle avait faits pendant l'instruction, la cour crut devoir entendre M. le juge d'instruction; mais celui-ci, pensant que sa qualité de magistrat était, à certains points de vue, incompatible avec celle de témoin, a fait des réserves auxquelles on ne saurait trop applaudir.

Une déposition accablante a été celle de Jean Mettraux, si heureusement échappé à l'empoisonnement tenté sur lui. Il raconte sa longue agonie qui avait lieu en présence de Hély Freymond qui refusait de l'eau à sa victime. "J'éprouvais des souffrances horribles," dit le témoin. Je me disais: "Je ne reverrai plus les Alpes."

Cependant des secours inattendus sont arrivés au malheureux qui allait expirer, et il a pu revoir ses chères Alpes.

"En présence de pareils crimes, j'ai cherché, a dit M. le procureur général, pendant les débats et bien avant, j'ai cherché s'il existait en faveur de Hély Freymond des circonstances pouvant atténuer ses crimes; je n'en ai pas trouvé. J'ai cherché encore et chaque fois, j'ai reculé épouvanté; je ne veux plus chercher, je vous laisse ce soin. Si vous en trouvez je serai heureux.

"Vous ne savez pas, messieurs les jurés, combien j'ai souffert lorsque j'ai vu quelle était la mission que j'avais à remplir. Vous aurez à soutenir la même lutte, vous accomplirez aussi votre devoir. Au-dessus de vous se trouve le peuple; les plus terribles que la Constitution leur pouvoir souverain que la Constitution leur donne, pour accorder la grâce."

La défense n'a pas discuté la peine de mort. Elle est légitime, a dit Me Ceresol, avocat suisse, puisqu'elle est inscrite dans nos codes.

Quant à l'utilité de l'exemple, rappellerai-je que Schaller, le dernier qui chez nous ait été frappé de supplice de mort, avait été, à l'année avant son exécution, placé comme sentinelle au pied de l'échafaud d'un homme condamné comme lui d'assassinat.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes contre Hély Freymond, qui a été condamné à la peine de mort.

Louise Freymond a été condamnée à 20 ans de réclusion.

Je soussigné, déclare devant le public que dans l'affaire C. H. Roberts contre moi je suis la victime d'un vil mensonge et de la plus basse calomnie, voici les faits.

Dans le courant de février dernier, 1867, mon associé, Achille Gajoc, arriva à notre bureau avec une liasse de divers bons des Etats-Unis, qu'un de ses amis de l'armée des Etats-Unis, le Capt. C. H. Roberts, partant pour une expédition lointaine (Texas), lui avait donné ces valeurs avec autorisation de nous en servir; C. H. Roberts se réservant le privilège de tirer sur nous au fur et à mesure de ses besoins. C. H. Roberts a tiré ainsi à valoir, pour environ $3000. Dans le courant d'août dernier, M. Roberts désirant savoir et connaître la valeur et les numéros de ses bons, je lui en portai moi-même la liste. Dans les premiers jours de décembre dernier, avant de partir pour la campagne je fis le règlement suivant avec C. H. Roberts; la balance des bons qui revenaient au Capt. Roberts, capital, intérêts des bons, leur prime et valeur ainsi que l'intérêt légal d'argent qui fut porté à environ $3,338, somme pour laquelle C. H. Roberts accepta avec plaisir un draft du montant ci-dessus, sur M. C. J. J. Barns, de cette ville, homme solvable et d'ailleurs parfaitement connu de C. H. Roberts, qui déposa le dit draft chez M. Lapeyre & Co, banquiers de cette ville. On est donc en mon droit de s'étonner de l'abus de confiance et l'intention de détourner les valeurs de C. H. Roberts? Mes nombreux amis de la ville et de la campagne, avec lesquels j'ai fait des affaires suivies pendant plus de trente ans, et avec lesquels je n'ai jamais eu que des rapports probes et loyaux, ont dû être étonnés de voir mon nom ainsi incriminé.

Je les prie de suspendre leur jugement à cet égard jusqu'à la décision de la cour qui aura lieu bientôt.

J. B. FOLLINGUE.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 6 février.

Le marché monétaire est dans le même état qu'hier. Les excellents billets passent, dans les banques, aux taux de ces institutions. Au dehors, les billets accompagnés de garanties collatérales satisfaisantes se font à 1 1/4 à 1 1/2. Les billets hypothécaires sont cotés à 12 à 15 par an et, dans quelques transactions exceptionnelles, à 10 et 11.

L'or a ouvert à 139 3/4 à 140 et, après s'être vendu à 140 1/2, a clos ferme à 140 à 140 1/4. La demande a été fort animée et nous avons remarqué un peu de spéculation. Les ventes comprennent: $5000 à 139 5/8; $5000, $10,000, $12,000, $20,000, $25,000, $27,000 et $30,000 à 140; $25,000 à 140 1/8; $2500 ($50) et $9000) à 140 1/2. Hier soir, au Board, $5000 ont changé de mains à 139 7/8 et $25,000 ($5000 et $20,000) à 140. Dans l'argent, $1000 en demi piastres américaines à 132 1/2; $1000, plus tard, à 133, et 1200 piastres mexicaines à 143 1/4. A la clôture, les demi piastres américaines étaient cotées fermes à 133.

La hausse sur le change étranger a fait monter l'or de 1/2 pour cent. Les ventes de sterling sont: 12000 livres, bon connaissement, à 152 5/8; 2000 livres, crédit de banque, à 153 1/4; 8000 livres No 1 à 153 1/2; 4000 livres à 153 5/8, et 1600 livres à 154.—Le change sur France a été fort recherché. On a vendu 25,000, 40,000 et 90,000 francs, au commercial No 1, à 3 68 3/4; 20,000, 25,000, 50,000 et 70,000, à 3 67 1/2; 150,000 (50,000 et 100,000), à vue, à 3 56 1/4; une somme à 5 13 3/4, pour de l'or; 100,000 de banque à 5 15.—Le sterling peut être coté à 152 à 153 1/2, le No 1, connaissement et clear, et 153 3/4 à 154 le change de premier ordre et celui de banque; le change sur France à 370 à 3 67 1/2 le commercial No 1.

Le change américain a légèrement fléchi; on s'attend à ce que les ventes de coton en amènent davantage sur place. Les banques ont encore tiré sur New-York à 3/8 à 1/2 d'escompte. La plus grande partie à 1/2. Les ventes de commercial sont: $20,000 sur New-York à 9/16 d'escompte; $10,000, $10,000, $30,000 et $50,000 à 5/8; $10,000, $25,000, $30,000 et $57,000 à 11/16; $37,000 (7,000 et 30,000) à 3/4. Vers la clôture, les banques se montraient encore moins disposées à donner 3/4.

50 actions de la banque de la Nouvelle-Orléans se sont vendues à $28 50 et 25 de la banque des Mechanics and Traders à $47. On a parlé d'une vente d'actions de la banque du Canal à $51.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les dernières transactions annoncées ont eu lieu à 67 les émissions en faveur de chemin de fer et 79 à 80 les consolidés, mais il ne rapporteront pas autant aujourd'hui.

Nous avons remarqué une meilleure demande de gros billets de la ville qui ont haussé.

Les ventes comprennent $2,000 et $7,000 à 14 d'escompte, $1,000 à 13 3/4 et $2,000 à 13 1/2.—Il y a eu des ventes ordinaires de petits billets. Les courtiers ont acheté à 4 1/2 et vendu à 3 1/2 et 4, le plus souvent à 4.—$1,200 en billets de l'Etat se sont vendus à 32 1/2 et quelques sommes se sont détaillées à 30 d'escompte.—Une vente de $8,500 en billets de la banque de la Louisiane se sont vendues à 31 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 6 février 1868.

COTON—Les ventes rapportées aujourd'hui ont embrassé un montant de 6500 balles, mais ce total comprend 500 balles vendues tard hier soir. Les prix ont été irréguliers, mais à la clôture ils ont éprouvé une amélioration de ¼ ct. ordin. 15—à 15¾ good ordinary à 16½ à 16¾, low middling à 17¼ à 17¾, middling à 18—à 18¼ et strict middling à — 18½. Le marché a ouvert sous l'influence déjà stipulée des nouvelles venues de Liverpool, et le temps étant beau, les acheteurs se sont avancés avec entrain, mais ils ont rencontré des exigences de la part des facteurs, beaucoup d'entre eux ayant demandé des prix de ¼ de ct plus élevés que les taux d'hier, tandis que d'autres, au contraire, ont consenti à faire face à la demande moyennant des prix pleins, mais sans hausse cotable. Partant, il s'est vendu du middling à 17 7/8 et et à 18 c, ce dernier prix ayant été donné pour du fort bon style, classé par quelques-uns comme Orléans. Cependant, plus tard dans la journée, l'amélioration s'est accrue par suite d'une hausse opérée dans le change étranger et les prix ont couru plus uniformément en faveur des facteurs et, à la clôture, ces taux étaient fermes à la hausse et aux cotes précitées. La demande a été en partie faite pour l'étranger et en partie pour le Nord.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15256	
Reçu aujourd'hui	5710	
" précédemment	413417	
		419127
		434383
Expédié aujourd'hui	1240	
" précédemment	320947	322187
Stock en mains		112196

FRET—Le mouvement, sur ce marché, n'a montré qu'un faible degré d'animation et les taux sur navires pour les ports de la côte sont en quelque façon plus faciles. Nos cotes sont: Coton sur vapeurs pour New York ¾ à 7/8 c la livre, pour Boston 1 ¼ c, pour Hambourg 1 1/8 à 13/16 c; tabac pour New York $10 le boucaut, sucre pour le Nord $6 le boucaut, melasse $2 le baril, farine pour New York 90 c, pour Boston $1 le baril, mais pour le Nord 15 c le boisseau. Sur voiliers les taux sont 19/32 à 5/8 d pour le coton à Liverpool, 1 3/8 à 17/16 pour le Havre, 1 3/8 c pour Brême, 7/8 c pour New York et 1 c pour Boston, sucre pour le Nord $5 le boucaut, melasse 5 c le gallon, farine pour New York 75 c le baril, pour Boston 75 à 80 cts pour Liverpool 5 c; mais pour le Nord 15 à 17 c le boisseau.

SUCRE—La récolte de la Louisiane est en presque totalité rendue sur le marché et le nombre des arrivages d'envois diminue sensiblement. Les renforts arrivés ce matin ont embrassé 128 boucauts de l'article. La demande est active et les prix plus élevés. Les ventes ont embrassé presque tous les envois arrivés jusqu'ici et ont eu lieu comme suit: 12 5/8 c la livre de commun, 13 à 13¼ pour le fair, 13¾ c pour le fully fair, 14 à 14¼ c pour le prime, 14 ¾ pour la qualité de choix, 15¼ à 15½ c pour la janne clarifié. Le stock de sucre de Cuba est faible et pour cette qualité le marché n'est pas encore tout à fait ouvert cette saison.

MELASSE—La récolte de ce produit de la Louisiane est en presque totalité rendue sur le marché et les envois qui nous en arrivent en ce moment sont faibles. La demande est active à des prix haussés, et environ 200 barils—presque tous les envois arrivés aujourd'hui—se sont vendus à 75 à 85 pour la fermentée et 90 cts pour la prime à choix non fermentée. Un chargement de 260 boucauts de melasse s'est vendu à des conditions privées. L'article, à prendre par cargaison, est coté à 45 c et en détail vaut 50 cts le gallon.

REMARQUES—Le steamer Pauline Carroll, de Cairo, est le seul bateau arrivé de l'Ouest depuis lundi dernier. Son chargement consiste principalement en mais, mais de cette quantité 8000 sacs seulement sont pour ce marché; la balance—9000 sacs—est destinée à l'exportation directe. Le temps est beau, doux et tout à fait favorable aux affaires, mais les approvisionnements de produits et de provisions de l'Ouest sont cependant faibles tant au débarcadère et les opérations y sont conséquemment fort restreintes. Les renforts qui nous en arriveraient trouveraient instantanément preneurs à des prix pleins.

FARINE—La superfine est rare, et le peu de la qualité qui est en ce moment sur le marché n'est tenu que par une ou deux personnes seulement elle est fort en demande et ses prix ont haussé de 25 à 50 c la livre. Les détenteurs en demandent aujourd'hui $11 le baril. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1200 barils, dont 50 de belle à $9, 100 de sans marque à $10, 50 superfine à $10 50, 50 et 50 do à $10 75, 100 et 200 de double extra à $11, 100 do à $11 12½, 100 do à $11 25, 240 et 150 de triple extra à $12 50 le baril.

FOIN—Le beau foin de l'Ouest se vend à $24 le tonneau.

MAIS—La demande a été bonne, aujourd'hui, tant pour le commerce que pour l'exportation, mais les opérations ont été restreintes par l'exiguïté de l'approvisionnement. Les prix de l'article ont été plus fermes et plus pleins aujourd'hui, tout en penchant vers la hausse. Ventes de 5317 sacs, dont 217—grands sacs—de blanc à 95 c, 1200 de mélangé, 600 de blanc et 1100 do de prime mélangé et vendable, à 98 c, 100, 800, 600 et 700 de blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—Le marché a été plus stable et plus ferme aujourd'hui. Ventes de 950 sacs, dont 100, 310, 150 et 300 de prime de l'Ouest à 84 c 100 à 85 c le boisseau.

SON—Calme et sans changemens. 150 et 200 sacs vendus à $1 85 c les cent livres.

PORC—Le stock en mains est faible et est presque épuisé, et grace aux demandes faites hier et aujourd'hui pour la spéculation les prix ont éprouvé une hausse de 25 c le baril pour des lots sur les lieux. Les ventes ont embrassé 700 barils de mess, dont 100, devant arriver, à $24 75, 50, 50, 100, 100 et 200 sur les lieux. à $25 et 100, devant être livrés vers le 1er prochain, à $26 le baril. Le mess se vend par placement à $25 50 et en détail à $25 75 le baril.

BACON—Les épaules et les plats côtés sont rares et en demande; 15 barriques de plats côtés désossés se sont vendus à 14 cts la livre, 20 do d'épaules à 11 c, et 25 caisses de breakfast bacon à 13¼c la livre. Les épaules se vendent en détail 11¾ c., les côtés clear ribbed 13¾ c et les côtés désossés 14¾c la livre.

SAINDOUX—Le prime et le choisi sont rares et en demande pour le commerce et pour l'exportation. L'article en tierçons est tenu à 14¾ cts et en barillet à 16 c la livre. Détail à 1/2 c plus haut. Un lot de 100 tierçons de prime s'est vendu à 14 c la livre.

VIANDE VERTE—Il n'y en a pas sur le marché.

CHANDELLES DE STAR—Un lot de 15 caisses, 14 onc. vendu à 19 c la livre.

RIZ DE LA LOUISIANE—Vente de 30 barils de prime à 8½ c la livre et de 150 tierçons de la Carolina à 10 ¼ c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 7 février 1868.

Arrivés hier—105 bœufs du Texas.

Vendu—145 bœufs du Texas, 12 bœufs de l'Ouest, 26 veaux et veaux d'un an, 145 cochons.

A vendre—216 bœufs du Texas, 52 bœufs de l'Ouest, 21 veaux et veaux d'un an, 723 cochons, 1408 moutons et 35 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	—	8 à	— 12
do do 2me qualité, do	—	6 à	— 8
Bœufs du Texas, 1re qua., par tête	40	50 à	50 00
do do 2me quasité, par tête	25	00 à	35 —
do do 3me quasité, par tête	10	— à	20 —
Cochons par liv., gr.	—	7 à	— 8
Moutons 1ère qualité par tête	4	00 à	6 00
do do 2me do do	3	00 à	4 00
do do 3me do do	1	50 à	2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	30	— à	50 00
Vaches à lait, de choix, par tête	80	— à	125 00
do de 2e qualité, par tête	50	— à	70 00
Veaux de lait par tête	11	50 à	15 00
Veaux d'un an, par tête	14	— à	18 00
Chèvres par tête	1	50 à	4 00

A. LOEZ,
134 RUE DES REMPARTS 134
(*entre les rues St-Pierre et Toulouse*)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'elle vendra son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets, de médecins, buggies, une magnifique voiture, sulky, Jersey wagon et buggy découvert. D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules. 7 fév—1m

Vins! Vins!

200 barriques VIN ROUGE,		"ST-MACAIRE",
36 demi-barriques	"	
150 barriques	"	"STE-COLOMBE",
50 "	"	"AMBES",
25 "	"	"COTES RIONS",
20 demi-barriques	VIN	BLANC "PETITES GRAVES".

En magasin et à vendre par
VON MAIGNAN & F. LABORDE,
Nos 23 et 25, rue Bienville.
7 fév—3*—PP

JEFFERSON CITY, LOUISIANE,
4 février 1868.

LA Société qui existait entre Chas Turner, Jessie E. Darden et James D. Bell, dans cette ville, sous la raison Chas Turner & Co, est dissoute d'un commun accord. James D. Bell est seul autorisé à signer le nom de la société en liquidation, à partir du 1er janvier 1868.

JAMES D. BELL,
CHAS TURNER,
JESSIE E. DARDEN.
6 fév—3f

MARIÉ le 1er février, par le Rév. Père Jourdan, à la résidence de son père, Mlle LOUISE LEGENDRE, à M. JOHN JURGENSEN, de Hambourg (Allemagne.) 7 ct 9

MARIÉ, mercredi, 5 février 1868, à la Première Eglise Unitairienne, par le Rév. T. A. Tarley D. D., le général CHARLES A. LABUZAN à Mlle SARA E. MOODY tous deux de cette ville. 7 fév

Décédée, le 16 janvier 1868, en son domicile, 6, rue Chaptal, (Paris, France), Madame Veuve DUFILHO, junior, (née Becnel) âgée de 65 ans.

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens du Crescent et Star.

Nlle-Orléans, 7 février 1868.

LES Officiers et Membres de cette Association sont par le présent notifiés d'assister à l'assemblée mensuelle et régulière qui aura lieu le DIMANCHE 9 février 1868, à midi, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Tous les Membres sont instamment priés de s'y trouver, attendu que des affaires de la plus haute importance y seront débattues.

Wm E. FITZGERALD, Président.
GEO. EMILE STONE, Secrétaire.
7 fév—3f

Nouvelle Société Lyrique des Montagnards.

LES officiers et membres de cette Société sont priés de se rendre CE SOIR, à HUIT heures précises, à leur nouveau local, encoignure Tremé et Vieux Bassin chez M. Bd. Duthu, pour des affaires de la plus haute importance.

Le président.
7 fév—1f J. J. BOUÉ.

Réunion des Propriétaires de Cafés.

UNE réunion des propriétaires de cafés aura lieu AUJOURD'HUI, à sept heures du soir, au National Hall, rue Poydras. 7 fév—1f

Goëlette à vendre.

A vendre la belle goëlette AMELIA, telle qu'elle est mouillée au Vieux Bassin, devant l'office de la Compagnie. La dite goëlette est neuve, elle est bien connue dans le Vieux et le Nouveau Bassins comme une excellente voilière, étant bien conditionnée, avec tous les apparaux propres à la navigation.

Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, 208, coin Madison, au "Café Moka." 7 fév—6f

Bois à Brûler.

BOIS de chêne, bien sec, à 6 piastres et demie la corde, livré à domicile.

Aussi Bois Gras, pour steamboats et machines à vapeur; Bois de Pin, pour boulangeries.

Pour les conditions de ces deux derniers articles, s'adresser rue de Chartres, No 208, coin Madison au "Café Moka." 7 fév—6f

CONCLAVE FRATERNITÉ
No 11. S∴ W∴ M∴

Les officiers et membres de ce Conclave sont prévenus qu'une séance régulière aura lieu vendredi, 7 du courant, à 7 heures du soir. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du T∴ E∴ C∴
6 fév—2 E. A. LOUIS secrétaire

EXTRAIT DE CALDWELL

HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicate, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, afin d'employer la préparation qui, du reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller.

A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Félix Saron, rue Baronne, No 14.

G. H. CALDWELL,
propriétaire de la patente.

Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 129.
Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.

Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.

FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.
19 janv—PP—L Merc.V

Costumes, Masques et Dominos.

Premier Prix décerné à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1868.

Mme. ALABAU,

Rue Conti, No 91, entre les rues Bourbon et Dauphine.

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES.

MME. ALABAU a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et amis qu'elle a reçu, de Paris, un magnifique assortiment de COSTUMES de toute espèce et des genres les plus riches.

POUR MESSIEURS:

Louis XIII, XV, XVI, François 1er; Richard III, l'Empereur de Chine, l'Empereur romain.

Don César de Bazan, marquis barons, toute espèce de costumes de princes et de pages, des plus riches. Satan, diables, de toutes couleurs, polichinelle arlequins. Turcs et Grecs chef indien, tous ces mousquetaires, toute espèce de paillasses, toute espèce de costumes de mesieurs trop nombreux pour être énumérés. Elle a également des noirs noire, des singes du Brésil et des coqs, &c, des manufactures de Paris.

POUR DAMES

Costumes des genres les plus riches, tels que reines, princesses, marquises, impératrices, duchesses, Etoile du Matin, Etoile du Soir, Reine de la Nuit, Fleurs de la Nuit, Amazones, Chinoises, Bohémiennes et toute espèce de vivandières. Tous ces costumes sont brodés d'or et d'argent.—Un grand assortiment de masques, costumes et dominos, genre Benoîtes.—Mme Alabau se charge de tous les genres en or et en argent.

Un grand assortiment de perruques, fausses barbes de toute espèce.

Venez voir vos costumes chez Mme ALABAU, rue Conti, 91; vous en serez satisfait, car c'est là qu'ils se vendent le meilleur marché. Vous vous en assurerez. On ne se trompe pas au No 91 de la rue Conti.

On trouvera aussi les mêmes costumes au Dew Drop's Restaurant, tenu par Joe Raphaël à Galveston.
5 fév—2m (1 2)

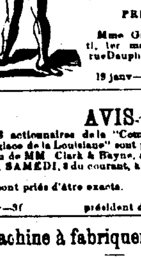

Bal masqué.
Madame GROUX,

Etablie à la Nouvelle Orléans, depuis 17 ans, 93, rue de Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands choix.

PRIX MODÉRÉS.

Mme Groux, 93, rue de Conti, 1er magasin venant par la rue Dauphine.
19 janv—2m 3pe

AVIS.

LES actionnaires de la "Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane" sont priés de se réunir, au bureau de MM. Clark & Bayne, au No 26 de la rue du Camp, SAMEDI, 8 du courant, à midi, pour l'organisation.

Ils sont priés d'être exacts.

W. T. HEPP,
président du comité exécutif.
6 fév—3f

Machine à fabriquer le Chocolat.

UNE excellente machine fabriquant 100 livres de chocolat par jour, et qu'un seul homme peut conduire, est offerte à très bon marché à une personne industrieuse, qui, avec un capital de $500, peut se créer un commerce lucratif

S'adresser à M. BENCY, coin St-Pierre et Vieux Bassin. 6 fév—3f

COUTEAUX A TABAC.
J. TRICHARD,
22.........Rue d'Orléans.........22.

Fabricant de COUTEAUX à hacher et à trancher le PERRIQUE

Fait aussi: BÉQUILLES pour grandes personnes et enfants. Répare les MEUBLES, fait les ouvrages de MENUISERIE, &c. 6 fév—1m

Vin Sherry.

HUIT octaves vieux Sherry pâle, extra fin, importé directement de Cadix, à vendre par

BOENIO & BROTHER,
rue Gravier, No 77.
6fév—6f

Perdu ou volé.

Un tout jeune chien d'arrêt, âgé de 3 mois, poil ras, couleur jaune et blanc, et ayant quelques taches de gris, a subitement disparu lundi dernier, à 7 heures du matin de la maison No 225, rue Bourgogne.

On est prié de le rapporter immédiatement à son propriétaire qui paiera les frais.

Le chien identifié après le présent avis sera immédiatement saisi. 6 fév—3

LE Dr CHS. DELÉRY, de la Faculté de Médecine de Paris, annonce au public qu'il donnera des consultations tous les jours de midi à deux heures, à son domicile, rue des Remparts 178, entre Ste Anne et Dumaine. Il s'occupera spécialement des affections de poitrine. 5fév—1m

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seront priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur la question de savoir s'il conviendrait de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque.

N. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

			évalués à	
377	Bons consolidés de la ville	$377,000 00	$80 00	$301,600 00
273	Bons de l'Etat, (anciennes émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61	Bons de l'Etat, (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145	Ditto Emission de 1862	145,000 00	..	..
53	Bons de la Cie du chemin de fer du Mississipi Central	38,200 00	50 00	19,250 00
34	Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,200 00	40 00	12,880 00
464	Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,392 00
50	Actions de la banque de l'Union	2,050 00	36 00	1,800 00
55	Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5	Actions du Crescent City	185 00	12 00	60 00
50	Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	24 00	1,200 00
	Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
	Effets escomptés, en mains	60,200 83	50	30,100 41
20	Escomptés depuis lors	7,300 00	Pair	7,300 00
	Propriété foncière	80,000 00		65,100 00
	Billets protestés et suspendus	885,917 24	10	88,591 72
	Réclamations de coton	405,000 00	..	..
	Mandats d'Etat. Réclamations en suspens	5,415 00	70	3,790 60
		91 00	..	..
	En caisse le 28 janvier	175,858 52		175,858 52
		$2,481,362 50		$796,317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$37,600 00	
Dépôts individuels	161,916 65	201,916 65
		$594,401 00

5 fév—1m Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1868.

Il est revenu!

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il est revenu à la Nlle-Orléans, à son ancien local, No 162 de la rue Gravier, et qu'il occupe aussi le No 17 de la rue St-Charles. Ils trouveront, aux deux endroits, les meilleurs vins et liqueurs, comme par le passé.

Lunch tous les jours aux deux Cafés.
5 fév—3f PP GEO W. HOLT.

AVIS.

MA femme, VICTORINE OREVISSE, ayant abandonné mon domicile sans raison, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.

PIERRE BOUCHON,
5 fév—3f Rue Vertu, entre Union et Français.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

LE mercredi, 29 janvier, à une élection de Directeurs de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour cette année:

A B Seger,	A B Charpantier,	L Folser,
Robt Hare,	F W Tilton,	G W Hynson,
J N Marks,	C H Slocomb,	Jno J Adams,
H Renshaw,	S O Nelson,	A McCallum,
E A Breaux,	Saml Smith,	A Bower,
W S Pike,	R G Gibbs,	T Caverden.

Aujourd'hui, à une élection de Directeurs:
A B Seger a été élu Président
Geo W Squires, Secrétaire et Trésorier.
G W R Bailey, Ingénieur en chef et Surintendant-général.
M M Cohen, Avocat.
4 fév—6f G. W. SQUIRES, secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière de la Direction, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur le capital actif—dividende qui provient de bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 10 du courant.

4 fév—12f J. L. DELERY, Caissier.

Avis.

LA Société qui existait entre les soussignés pour les affaires de commission, a été dissoute à partir du 1er janvier passé. M. Charles Roman s'occupera de la liquidation de la maison, à son bureau, No. 28, de la rue du Camp.

4 fév—6f CHAR. ROMAN & SON.

Printemps! Printemps!

E. GIQUEL,

126 RUE DU CANAL 126

Vient de recevoir par les steamers Gladiator et Bavaria un magnifique assortiment d'articles de Printemps, qu'il vendra à très bas prix.

BATISTE imprimée pour robes,
TOILE imprimée pour chemises,
PERCALE imprimée,
JACONAS & Organdies imprimés,
BAREGES, Mozambiques et Alpaca,
MOUSSELINE suisse doux, de l'Inde, Blanches,
JACONAS, Percales, Nansous et Mull Mull,
CHEMISES flanelle gaze pour domes, hommes et enfants,
CHEMISES fil d'Ecosse et coton, dito, dito,
NANSOUCS rayés et carreaux,
TOILE à draps et à taies d'oreillers,
TOILE d'Irlande par 25 yards $10 à $25
DAMASSÉ pour table toutes largeurs,
OUVRÉ à œil perdrix,
PLATILLE Bretagne, et Toile de Paris,
GINGA fil et Coutil,
FLANELLE gaze,
COURTEPOINTES blanches et couleurs,
BOBINET à moustiquaires, 90 et 108 pouces,
RIDEAUX tulle et mousseline,
SERVIETTES damassé et ouvré,
BAS coton et fil d'Ecosse pour dames et enfants,
CHAUSSETTES coton et fil d'Ecosse,
CHEMISES de nuit, caleçons et peignoirs pour dames.

ARTICLES DEUIL.

Etamine, Alépine, Tamise, Alpaca Barège anglais, Barpour, Crêpe, Barège crêpe Crêpe de laine, Bagnes, Drap Impératrice, Indienne française, Gants de soie, Gants de peau, etc, etc.

Venez examiner mon Stock et mon prix avant d'aller ailleurs.

E. GIQUEL.
126 Rue du Canal 126.
2 fév—6 f

Département des Travaux hydrauliques. Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

1er février 1868.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 38 rue Dryades le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. PERCY,
1er fév—joeq 2 mars Secrétaire.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST. CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA,
5 fév—1an Propriétaire.

AVIS AUX DAMES.

Nous venons de recevoir

UN GRAND ASSORTIMENT DE GARNITURES.

Galons, Passementerie, Franges et Boutons POUR ROBES ET CONFECTIONS

Haute Nouveauté.

GANTS système JOUVIN à $1.25.

ARTICLES DE FANTAISIE.

LION & PINSARD,
179.........Rue du Canal.........179
4 fév—6f

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
De Alphonse Rabuzac,
Champagne Chs Heidsick,
Porte de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 37, Vieille Levée.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1868.

UNE élection de neuf directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque, No 37 de la rue du Camp, le LUNDI 10 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

Par ordre,
L. BERNARD,
31 janv—au 10 fév Secrétaire.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.

UNE assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le JEUDI 27 février prochain, à midi, conformément à la résolution des règlements, pour prendre en considération l'état de la banque et de déterminer quelles mesures devraient être prises dans l'intérêt des créanciers et de tous ceux qui sont intéressés.

J. F. IRVINE,
28 janv—1m Caissier.

Banque Nationale de la Cité.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1868.

L'ELECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

JULES CASSARD,
22 jan—au 24 fév Caissier.

Almanach de la Louisiane,

1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures.

A vendre chez

F. GONTHIER,

Encoignure Commune et St-Charles

PRIX: 25 cents l'exemplaire,
$1.75 la douz.
7 jan—1m

HARRY T HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN H. NEW.

Hays, Moise & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS.

Bureau, rue St-Charles, No 13, Nlle-Orléans
21 janv—1m LOUISIANE.

Moulin à riz—Moulin à riz

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.
14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(*Fabrique de Toits des Tropiques*),

Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage, RUE BIENVILLE, No. 224, Coin Marais, Nlle-Orléans

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 55 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 déc—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clôture une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL
rue Carondelet No 184

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de bois pour construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par

V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.

L. CRESSON,
PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c, &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, etc.

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,

ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37 passage de la Bourse. Il y sera visible, tous les jours, de midi à une heure.
30 jan—1m

La Machine à Coudre "Eliptic", de

SLOAT,

TRIOMPHANTE!

LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE a donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT. On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE.

Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et plus, avec chacune d'elle, un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.

M. S. HEDRICK
Au grand dépôt de machines du Sud,
Rue du Canal, à 67.

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU - FEVRIER
—No —

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on paie les lots gagnants.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE. C. JOHNSTON, Agent,
5 fév—1m Bureau, rue St Charles, No 40.

Tabac "Century," de Lorillard.

Le TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac fin actuellement en usage. Il est non seulement de la meilleure qualité, mais on y glisse tous les jours $100, savoir:

Le lundi, un billet de $100 dans un papier.
Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.
Le mercredi, cinq billets de $20 dans cinq papiers.
Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.
Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.
Le samedi, cinquante billets de $2 dans cinquante papiers.

LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY"

Reçoivent non seulement le meilleur article aux mêmes prix que les autres tabacs coupés fins, mais courent la chance d'avoir en même temps un lot sous forme d'un des susdits greenbacks. On le trouve chez tous les marchands de cigares et de tabac.

SUTHERLIN, CALLAWAY & CO.,
Rue Gravier, Nos 105 et 107.

Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans. 2 fév—1m

Avis.

MR. ERNEST HAISTRE annonce au public et à ses amis qu'il a transféré la Pension des Européens au No 65 de la rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 5 fév—6f

J. Hernandez,
COURTIER,

11.........rue Carondelet.........11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc. 2 fév—3m

Dix piastres de récompense.

Perdu, le mercredi, 29 janvier 1868, un chien "setter" de 14 à 15 mois, tout pucé, queue mince, ayant très peu de poils; un chien "setter" d'Irlande, couleur rouge ou orange, peu blanc, l'extrémité des quatre pattes blanche et le bout de la queue blanc. Il a environ quatre ans.

Il sera payé dix piastres à quiconque ramènera les deux chiens, ou cinq piastres à la personne qui ramène ra l'un ou l'autre au No 295 de la rue Bourbon coin Quartier, ou au No 64 de la rue Carondelet, au premier.
2 fév—5f

A LOUER.

Une belle et agréable résidence, avec grandes cours, jardin, remise, 3 grandes cuves poulailler, arbres fruitiers &c., située rue St-Pierre, entre Claiborne et Derbigny, No 294.

Aussi, la petite maison à côté, se composant de 4 appartements, avec cuisine de 3 chambres, cuve, &c., No 288.

Ces propriétés seront louées à un prix raisonnable à de bons locataires.

S'adresser à L. BARNETT,
2fév—PP No 21, rue du Camp

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT - RESTAURAT

Le soussigné a ouvert depuis le 2 Janvier, au No 221 rue de Chartres entre Dumaine et Saint Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.
5fév—1m AUGUSTE BROUÉ.

Jos. P. COULON,
(Successeur de Price et Coulon,)
PLOMBIER,

Rue du Camp, No. 106, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Défiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.
20 oct—6m DJS

$5000 de Récompense.

UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après le crime d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane. Ne pourront pas être détruits par les incendies ou tous les entrepôts et dans les rues de la Nlle Levée et Bulton.

JNO YOUNES,
1er fév Surintendant pour les incendies.

Changement de Domicile.

LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue de l'Esplanade, No 126, entre Bourgogne et Rampart. 8 jan—1m

Changement de domicile.

LE Dr J. B. MAILHE vient de transporter son office de la rue St-Pierre, 147, à la rue du Bassin, No 91, maison de M. Robineau, entre Conti et Bienville. Consultations de 3 à 5 heures du soir. 1er fév-6

AVIS
Aux contribuables—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1868 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

H. BENSEL,
Percepteur des taxes d'Etat pour le 4me District.
Bureau coin Adèle et Levée.—4me District. 29janv—20

MERCHANTS' EXCHANGE.
(BOURSE DES NÉGOCIANTS)
166.........Rue de la Commune.........166
(Près Carondelet)

ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins, liqueurs, ale, porter, &c.

Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après midi.
30 jan—3m FRANK HERBER. Directeur.

EXPOSITION UNIVERSELLE.
PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c.
98.........Rue de Chartres.........98

M. A MONNA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce, choisie avec soin, parmi les plus belles de la dernière exposition. Ils pourront juger de la beauté des formes que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 30 janv—3f

E. W. Burbank. Alfred E. Billings.

Moulin Crescent City.

Farine de Mais et fine au four—Gru et Mais concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par

E. W. BURBANK & Co,
Rue de la Nlle Levée Nos 137 et 139, entre les rues Girod et Notre-Dame.
26 janv—1m

Domestiques.

ON a besoin immédiatement d'une cuisinière, d'une femme de ménage et d'un cocher qui pourrait en même temps servir de garçon de salle à manger. Les préférence sera donnée à des blancs et notamment à des Européens. S'adresser rue d'Orgenois entre Dumaine et St-Philippe 12 janv

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.

SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,

No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.

☞ Avances faites sur consignations. 23 jan—1an

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13.........Rue de Chartres.........13.

Anciennement même rue No 166.

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de

C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons

Lamines, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils rayés et bien conditionnés. dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER
20 nov—3m 80, rue du Canal.

GRAINES DE JARDINAGE.

Graines de jardinage de Landreth—Récolte de 1867—H Hafner a maintenant un choix complet de graines de la saison d'hiver et de printemps; et l'a reçu de l'établissement de D Landreth & Son, à Philadelphie.

Un beau lot d'oignons.
Un choix de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou mil liers de papiers.

H. HAFNE, Rue St-Charles, No. 105,
24déc—3m En face du Théâtre St-Charles

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, sa session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, et l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent laisser à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les affaires de commerce. Catalogues envoyés à qui le demande.

RUFUS DOLBEAR Président.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs entièrement capables.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent une attention particulière.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE

HAY & MEHLE,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.

Rue du Commerce, 62 (44)
15janv—3m Nlle-Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 6 FEVRIER. — CLASSE 161.

Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
54	52	65	62	1	41	33	3	45	21	49	46			

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées

C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront faits ajournés exacts. 24déc—au 24 janv

AUGUSTIN & BURTHE.
CABINET D'AVOCATS

D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, E. BURTHE,
Com. des E. U. Notaire public. Notaire public.

AVOCATS ET CONSEILLERS.
4 fév—1m No 16, rue Carondelet.

Au Jardin Universel,
107, rue Saint-Charles,
en face le Théatre.

MR. MAGNE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède un très grand assortiment de plantes à fleurs.

300 variétés de Roses, perpétuelles et mousseuses, un immense choix de Dahlias, Amarylis Gladiolus de premier mérite, Arum d'Ethiopie, Narcisses, Graines de fleurs et potagères, Arbres fruitiers choisis avec soin, Poiriers, Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Pêchers, Abricotiers, Vignes, etc, etc. Le tout à des prix excessivement réduits. 4 février—8f

Pommes de Terre!

1,200 BARILS POMMES DE TERRE, Fresh blows et Pine eyes, sur la Levée et en magasin, à vendre par

J. B. VANHORN & CO.,
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, encoignure Poydras.
4 fév—6f

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRAND SACRIFICE!

L. ETERNOD

Rue Bourbon, encoignure Ursulines
ET
Rue Bourbon, encoignure Conti.

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.

Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,000 yards d'Indiennes françaises et Percale.

Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre.
12 janv—1m L. ETERNOD.

Grand Sacrifice!

Grand rabais! Grande occasion!

Habillements d'hommes et d'enfants

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT,

CHEZ

LEON GODCHAUX,

81 et 83, rue du Canal
213, 215 et 217, Vieille-Levée.

Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à son nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant

BILLETS DE LA VILLE AU PAIR.
VENEZ VOIR ET EXAMINER.

LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal,
213, 215 et 217, Vieille Levée,
7 janv—1m en face du Marché à la viande

F. D. RULEFF,
COURTIER,

Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banque, [illegible] et effets du gouvernement.

Nouvelle-Orléans.

A louer immédiatement

Le premier étage [illegible] étages supérieurs de la maison [illegible] No. 65. S'adresser à M. A. [illegible] chaussée.

Propriété à Louer.

SITUÉE rive droite du Mississippi, [illegible] Gretna, bien adapté pour [illegible] propriété de la Nouvelle-Orléans [illegible] Mme Veuve Edmond Fazende [illegible] face sur quatre-vingts de profondeur [illegible] maître cuisine, remise, écurie et [illegible] vailleurs.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à E. V. WILTZ, chez G. W. [illegible] & Co., Nos 11 & 13 [illegible]
5 janv—1m

JAYME MAGI,

IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
73.........Rue de la Commune.........73.

CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.
30 nov—3m

34.... RUE DE CHARTRES 34

IMPORTATION DIRECTE.

J. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR.

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

C. JAUBERT & Co.,

20......*Rue de Chartres*......20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.

Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—2m

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE
à $1 50 par douzaine.

A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,

No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille Levée.

MR CONSTANT annonce à ses amis et au public en général qu'il étant retiré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.

Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes portraits à l'huile au pastel et à l'encre, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Les portraits de personnes décédées ou malades, à prix à domicile.

Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes en ville ou à la campagne, pourront en Europe pourront en charger M. Constant qui fera parvenir tous les ouvrages à leur destination.
12 janv—2m fp—PP

REMEDE DE COE
CONTRE LA DYSPEPSIE.

Remède certain contre toutes les Maladies d'Estomac.

GOUTTES PERIODIQUES
DE LYON.

Remède souverain pour les irrégularités des Femmes.

BAUME DE COE
CONTRE LA TOUX.

Toutes les familles doivent en être pourvues.

En vente chez DELPHIN BIENVENU, pharmacien, encoignure Dumaine et Tremé et chez les autre Pharmaciens.

BARNES WARD & Co.,
Rue des Magasins
6 janv—1m—PP Agents en gros pour le Sud.

LE CAUCASIEN.

MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé à Mr. GIOSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.

Le nouvel établissement portera le nom de

Le Caucasien

et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.

A. MANNESSIER, — G. BOTTERO

N. B.—Les ordres pour dîners, soupers, &c. sont remplis dans le plus bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 10janv—1m

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE
198.........RUE DU CANAL.........198
entre Bourgogne et Remparts ou en face.

Il est à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français ou espagnol et en anglais.
16 mai

R. C. BARROW,

AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale. Bureau.

15.........Rue Carondelet.........15

SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 25 janv 3m

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, associé résident, bureau rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exercent leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St Martin et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui ont des réclamations dans l'intérieur des paroisses n'ont qu'à s'adresser directement au No 92 de la rue du Camp. 8 janv—3m

Charbon! Charbon!
A DES PRIX RÉDUITS.

CHARBON de Pittsburg, de la meilleure qualité et trillé, pour les familles livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché.

CHARBON de Pittsburg en barges ou en bateaux-barriques à voile livrés à toutes les parties de la ville.

McCLOSKY, MASON & CO.
12 janv—1m Rue Gravier No 108

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 28, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov—1m